

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité, Travail, Progrès

**Ministère de l'Education Nationale,
de l'Alphabétisation et de la Promotion
des Langues Nationales**

SECRETARIAT GENERAL

**Direction Générale de l'Alphabétisation
et de l'Education Non Formelle**

**PLAN D'ACTION NATIONAL D'ALPHABETISATION ET
D'EDUCATION NON FORMELLE POUR 2012-2015**

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES UTILISES

INTRODUCTION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I-1 Cadre de référence de l'intervention

I-2 Cadre technique de l'intervention

I. 3 Etat des lieux de l'AENF

1.4 Grands défis à relever

II. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

II.1 Renforcement du partenariat

II. 2 Amélioration de la qualité de l'offre d'AENF

II.3 Développement de l'environnement lettré

II.4 Développement du cadre institutionnel et du dispositif de suivi et évaluation

III. COMPOSANTES DU PANAENF

III. Appui aux actions

III.2 Appui à la concertation

III.3 Appui institutionnel, gestion et suivi du projet

IV. RESULTATS ATTENDUS

V. PUBLICS CIBLES

VII. PARTENAIRES ET ACTEURS

VIII. ZONES D'INTERVENTION

IX. CADRE INSTITUTIONNEL DU PROJET

X. LES DISPOSITIONS PEDAGOGIQUES ET DE GESTION

XI. ATOUTS/OPPORTUNITES/MENACES

XI.1 Atouts/opportunités

XI.2 Menaces

XII. CHAINE DES RESULTATS

XIII. BUDGET PREVISIONNEL

XIV. CHRONOGRAMME DE MISE ŒUVRE DES ACTIVITES

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES UTILISES

AENF : Alphabétisation et Education Non Formelle

DDMP : Direction de la Documentation et du Matériel Didactique

DGAENF : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

DENF : Direction de l'Education Non Formelle

DGENF : Direction Générale de l'Education Non Formelle

DPAFA : Direction des Programmes d'Alphabétisation et de Formation des Adultes

DSE : Direction du Suivi et de l'Evaluation

MEN/A/PLN : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

PANAENF : Plan d'Action National d'Alphabétisation et d'Education non Formelle.

PDDE : Programme Décennal de Développement de l'Education

PSEF : Programme Sectoriel pour l'Education et la Formation.

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

S.D : Services Déconcentrés

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Le Plan d'Action National d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (PANAENF) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Sectoriel pour l'Education et la Formation (2012-2020). Il a pour finalité de contribuer à réduire le taux d'analphabétisme au Niger.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le cadre de mise en œuvre du plan se caractérise par :

I-1 Cadre de référence de l'intervention

Il se résume à :

- Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA), notamment le Cadre d'action stratégique international de DNUA (2009) ainsi que les résultats des conférences régionales et mondiales organisées en 2007 et 2008,
- Initiative de l'UNESCO pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE),
- Article 11 du Cadre d'action de Belém sur l'alphabétisation des adultes et le processus de suivi de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA),
- Programme de l'UNESCO CapEFA,
- Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (Niger/2035),
- Plan de Développement Economique et Social (PDES/2012/2015) en prenant en compte l'Education Pour Tous,
- Lettre de politique éducative adoptée en Mai 2012
- Loi d'orientation du système éducatif Nigérien;
- Programme Sectoriel pour l'Education et la Formation

I-2 Cadre technique de l'intervention

On note :

- L'existence de Services déconcentrés et la disponibilité des cadres de l'AENF;
- La disponibilité de plusieurs approches et programmes d'AENF;
- Une demande d'alphabétisation très importante
- Existence d'un SIM/AENF

I.3 Etat des lieux l'AENF

De façon générale, on observe :

- Une absence de carte éducative pour orienter l’implantation des centres ;
- Une faiblesse de l’efficacité interne et externe des programmes (fort taux d’abandon, faible taux de réussite, environnement lettré peu développé) ;
- La faible qualification de la majorité des opérateurs en AENF ;
- La faiblesse dans la coordination des interventions en AENF ;
- Des difficultés dans la collecte, le traitement et l’analyse des données sur l’AENF;
- Des difficultés d’harmonisation des interventions des différents acteurs,
- La faiblesse du financement du sous-secteur entre 2002 et 2012

1.4 Grands défis à relever

Le PANAENF doit appuyer le Gouvernement nigérien dans la mise en œuvre du volet ‘‘Alphabétisation et d’éducation Non Formelle’’ du Programme Sectoriel pour l’Education et la Formation. Pour se faire, il se propose d’atteindre les objectifs ci-après :

a) Objectif général: Réduire le nombre de personnes analphabètes et accroître le taux d’alphabétisation.

b) Objectifs spécifiques du plan d’action :

- améliorer l’accès des adultes et des jeunes aux programmes d’alphabétisation et d’éducation non formelle,
- améliorer la qualité des services à travers la livraison de programmes d’AENF pertinents et de qualité.
- appuyer les actions d’alphabétisation fonctionnelle et d’éducation non formelle sur l’ensemble du territoire national ;
- renforcer les capacités de gestion et du partenariat État/Société civile dans la conception et la mise en œuvre des programmes,
- renforcer le fonctionnement et la coordination des structures déconcentrées et des cadres de concertation en Alphabétisation et d’éducation Non Formelle,
- renforcer le sous-système et l’offre en AENF.

II. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Elle sera alignée sur les stratégies retenues dans le cadre du PSEF qui seront déclinées de façon opérationnelle.

II.1 Le renforcement du partenariat

Cette action passe par la dynamisation des cadres de concertation des acteurs de l'AENF tout en clarifiant davantage la répartition des rôles entre l'Etat et la société civile. Tous les acteurs du sous-secteur seront engagés dans une dynamique de concertation, d'échanges et de partage autour des problématiques du sous-secteur.

L'action visera à :

- La professionnalisation des opérateurs ;
- la dynamisation des cadres de concertation des acteurs;
- la réalisation d'un diagnostic institutionnel et organisationnel des acteurs ;
- l'élaboration de modules et plans de communication ainsi que de formation afin de former et de renforcer les capacités des opérateurs et des services déconcentrés ;

Il s'agira également de mettre en place des stratégies de formation et de recherche-action en vue de développer et de renforcer les capacités des acteurs dans l'offre éducative d'AENF de qualité.

II.2 L'amélioration de la qualité de l'offre d'AENF

Cette action vise à d'orienter les programmes d'alphabétisation vers davantage de fonctionnalité. Les cibles prioritaires seront les organisations professionnelles, les associations féminines, les groupements.

L'action sera soutenue par l'élaboration d'un référentiel commun de base en matière de conception et de mise en œuvre des projets et programmes d'AENF et de post-alphabétisation.

II.3 Le développement de l'environnement lettré

La création de l'environnement lettré vise à susciter l'envie de lire et d'écrire aux fins d'acquérir et d'approfondir ses connaissances. Elle participe à l'amélioration de la qualité des apprentissages dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

L'action sera développée à travers la promotion des programmes intégrés où l'alphabétisation et la post-alphabétisation se déroulent simultanément, l'implantation des bibliothèques, la production littéraire, l'édition de journaux au niveau de chaque département et un journal régional en langue nationale.

II.4 Le développement du cadre institutionnel et du dispositif de suivi et évaluation

Un dispositif et des outils de suivi-évaluation des projets et programmes d'AENF seront conçus et mis en œuvre par les différents acteurs.

Toutefois, ce dispositif sera bâti sur le Système d'Information et de Management de l'AENF (SIM/ENF) déjà opérationnel.

La DGAENF, les services déconcentrés et les opérateurs seront également appuyés dans leurs missions respectives au service du développement de l'AENF.

III. COMPOSANTES DU PAPAENF

Le PAPAENF sera articulé autour de trois (3) composantes à savoir :

Composante 1 : Appui aux actions

Composante 2 : Appui à la concertation

Composante 3 : Appui institutionnel, gestion et suivi du projet

COMPOSANTE 1 : Appui aux actions

Sous-composante alphabétisation fonctionnelle :

- **Objectif** : alphabétiser 100 000 personnes âgées de 15 ans et plus entre 2013 et 2015

Sous-composante éducation non formelle (modèles alternatifs) :

- **Objectif** : offrir une éducation de base à 6 000 enfants de 9 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces de 2013 à 2015

Sous-composante post-alphabétisation :

Objectifs :

- appuyer l'émergence d'organes d'édition, de presse et d'écrits en langues nationales,
- développer les activités relatives au transfert de compétences et de responsabilités chez les alphabètes,
- créer un lien entre le formel et le non formel

COMPOSANTE 2 : Appui à la concertation

Objectif : appuyer les activités de concertation au sein des structures de la DGAENF et des cadres de concertation

COMPOSANTE 3 : Appui institutionnel, gestion et suivi du projet

Objectifs :

- renforcer les capacités des cadres de la DGAENF et des opérateurs,
- mettre en place des centres de ressources dans les huit (8) régions de notre pays (Un centre de ressources est un espace de concertation, de formation, d'animation et de documentation

IV. RESULTATS ATTENDUS

Ils se déclinent ainsi qu'il suit :

- La livraison et la pertinence des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont améliorées, en particulier pour les jeunes et les femmes.
- Le nombre d'adultes et de jeunes bénéficiaires des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle accru.
- 1 00 000 personnes âgées de 15 ans et plus alphabétisées entre 2013 et 2015.
- 6 000 enfants de 9 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés précoces formés entre 2013 à 2015.
- Organes d'édition, de presse et d'écrit en langues nationales créés et/ou renforcés.
- Activités relatives au transfert de compétences et de responsabilités chez les alphabètes développées.
- Lien entre le formel et le non formel créé.
- Les capacités des cadres de la DGAENF et des opérateurs renforcées.
- Les structures de concertation sont fonctionnelles et performantes.
- Des centres de ressources sont mis en place dans les huit (8) régions de notre pays.

V. PUBLICS CIBLES

La population destinataire des appuis de l'intervention est estimée à 1 500 000 personnes.

Les services qui seront produits dans le domaine de l'AENF concerneront environ 106 000 personnes.

Les différents appuis contribueront aussi à la formation des personnels administratifs et d'encadrement travaillant à la DGAENF, à l'IFAENF, dans les IAENF et les opérateurs.

VI. PARTENAIRES ET ACTEURS

La mise en œuvre du PANAENFR requiert la mobilisation et la collaboration des partenaires et acteurs que voici:

- Les communautés ;
- Le MEN/A/PLN, la DGAENF, les services déconcentrés et les collectivités territoriales;

- La société civile représentée par les ONG et associations actives dans le domaine de l'AENF,
- L'UNESCO en tant qu'agence d'accompagnement technique,
- Les PTF qui apportent les appuis techniques et financiers en vue de l'exécution correcte des activités du projet.

VII. ZONES D'INTERVENTION

Le projet touchera l'ensemble des régions de notre pays. La quasi-totalité de ces régions se caractérise, entre autres, par :

- l'acuité de la pauvreté,
- un taux brut de scolarisation très bas et ,
- un fort taux d'analphabétisme

VIII. CADRE INSTITUTIONNEL DU PROJET

Afin d'assurer une coordination et une cohérence optimale au projet, les instances suivantes seront mises en place.

- Le Comité de Pilotage

C'est un organe consultatif d'orientation stratégique, de planification, de coordination, d'évaluation et de suivi des activités dans le cadre du projet.

- La Coordination du projet

L'exécution des activités sera assurée par une unité de gestion placée sous la supervision et l'orientation du Comité de Pilotage. L'administration, le suivi et la gestion financière du projet relèveront de cette unité. Celle-ci assurera la gestion globale du projet, la coordination des actions, la production des résultats et le respect des allocations et procédures dans les délais impartis au projet.

- Les structures d'appui technique

Il s'agit d'institutions ou organismes d'appui au projet par le biais de la Coordination dans les domaines des études et évaluations, de la formation, de la conception de matériels didactiques, des modules de formation, des sous-projets, de l'édition d'ouvrages de post-alphabétisation, de la conduite de programmes d'Information, d'éducation et de Communication, des AGR, des traductions et adaptations des outils, d'organisation et de management.

X. LES DISPOSITIONS PEDAGOGIQUES ET DE GESTION

La réalisation du projet nécessite qu'un certain nombre d'activités soient mises en œuvre dès son démarrage. Elles concernent d'une part, des activités fonctionnelles concrètes et, d'autre part, des activités relatives à l'encadrement, à la gestion et au pilotage.

- **L'organisation technico-pédagogique**

Au plan organisationnel, le programme de formation sera articulé en trois phases : **i)** la première phase va toucher les cibles analphabètes ou qui n'ont jamais été scolarisées ou ayant fait un bref passage dans le cadre scolaire; il s'agit de leur faire acquérir les bases du savoir lire, écrire et compter et les compétences courantes ; **ii)** la seconde phase, quant à elle, visera à consolider ces acquis et à les enrichir par des applications pratiques ; **iii)** la troisième phase, enfin, visera la professionnalisation des formés.

- **Les activités de formation**

Il s'agit d'élaborer, sur la base des résultats d'une étude diagnostique, le contenu et les activités du programme, les kits et matériels pédagogiques pour mettre en place ces contenus, de déterminer les modalités concrètes pour organiser les AGR dans les communautés. En outre, des modules de formation devront être mis au point tant pour les responsables en charge du projet que pour les membres des structures de mise en œuvre. L'identification des pratiques de références pour les activités d'alphabétisation et des instruments pour le suivi et l'évaluation des résultats d'apprentissage sera effectuée en vue d'élaborer des supports et matériels de haute qualité.

- **Les activités d'encadrement et de suivi-pilotage**

On distinguera les activités de renforcement des capacités des cadres et des structures chargées du pilotage et de la mise en œuvre du projet et celles concernant les intervenants locaux. Des contrats types seront établis pour définir les obligations des parties et leurs droits, les modalités de l'appui financier, les personnels impliqués, les contenus à transmettre et les pratiques à mettre en œuvre, les modes d'organisation des actions et les attentes en matière de résultats (comment seront-ils évalués et qui les évaluera ?) et quelles seront les conséquences en situation de déviance tant dans la mise en œuvre du projet que dans les résultats obtenus.

Un suivi et un pilotage plus structurés ainsi qu'un contrôle plus régulier des actions elles-mêmes et de leurs résultats devraient contribuer à consolider la qualité des activités mises en œuvre par les divers intervenants sous la supervision des structures centrales et déconcentrées de l'Etat .

XI. ATOUS/OPPORTUNITES/MENACES

a) Atouts/opportunités

- L'existence d'un Programme Sectoriel pour l'Education et la formation (PSEF 2012-2020), partagé avec l'ensemble des acteurs de l'éducation aux niveaux central et déconcentré, susceptible de fédérer des financements en faveur du système éducatif dans son ensemble ;
- La parfaite relation entre les objectifs du PSEF et la programmation du projet (PAPAENF).
- L'engagement de tous les acteurs pour une approche qualité de l'éducation. Ces acteurs sont : les agents d'alphabétisation et d'éducation non formelle, les communautés conscientes

de leur rôle, les Collectivités territoriales et les opérateurs actifs dans le domaine de l'AENF.

- La redynamisation des Cadres de concertation;
- La disponibilité des structures décentralisées en alphabétisation et éducation non formelle ;
- La disponibilité des opérateurs en AENF ;
- La disponibilité des communautés bénéficiaires des actions d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

b) Menaces

- une faible qualification des opérateurs en matière de conception et de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation de qualité ;
- les difficultés de mobilisation des opérateurs autour du cadre de concertation occasionnant des interventions anarchiques et non contrôlées par les services techniques déconcentrés.

XII. CHAINE DES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

XIII. BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

XIV. CHRONOGRAMME DE MISE ŒUVRE DES ACTIVITES D'OCTOBRE 2012 à 2015

